

# Rapport moral 2019 - 2020



## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF .....</b>	<b>3</b>
1.1	Des évolutions importantes .....	3
1.2	Vie des Ugsels .....	6
1.3	Commissions Nationales Permanentes .....	7
1.4	Modifications statutaires.....	8
<b>2</b>	<b>L'UGSEL AU CŒUR DES RESEAUX .....</b>	<b>9</b>
2.1	La participation de l'Ugsel à la vie de l'Enseignement catholique .....	9
2.2	Une présence toujours active dans le réseau .....	10
2.3	L'UGSEL et l'Etat .....	10
2.4	CNOSF .....	10
2.5	Les partenariats .....	11
<b>3</b>	<b>L'ANIMATION EDUCATIVE ET INSTITUTIONNELLE.....</b>	<b>14</b>
3.1	Les projets d'animation éducative et institutionnelle.....	14
3.2	2 <sup>ème</sup> édition du Forum Santé Prévention .....	15
3.3	Fonctionnement de la CNAI .....	15
<b>4</b>	<b>L'ANIMATION SPORTIVE .....</b>	<b>17</b>
4.1	Les effectifs dans le second degré.....	17
4.2	Un bilan des championnats 2019 - 2020 impacté .....	17
4.3	Les règlements généraux et les règlements spécifiques.....	19
4.4	Les quotas .....	20
4.5	La Prévention anti-dopage .....	21
4.6	Le Challenge Basket-Ball UGSEL – FFBB – UNSS.....	21
4.7	Les formations nationales et certifications des Jeunes Officiels.....	21
4.8	Le Haut Niveau du Sport Scolaire (HNSS) .....	22
4.9	Les jeux de la FISEC.....	22
4.10	L'inclusion sur les championnats nationaux.....	22
4.11	Fonctionnement de la CNAS.....	22
<b>5</b>	<b>LA FORMATION.....</b>	<b>24</b>
5.1	Bilan des formations nationales : un bilan positif malgré tout .....	24
5.2	La CNF .....	27
5.3	Le groupe « Etat de forme » .....	28
5.4	L'application UFormation .....	28
5.5	Les outils de communication .....	29

## 1 FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

### 1.1 Des évolutions importantes

Cette année 2019-2020 a vu s'opérer un certain nombre d'évolutions importantes pour notre Fédération :

- La mise en place de notre plan fédéral de développement
- La mise en place d'une politique d'attribution des subventions de l'ANS au sein de notre Fédération
- La création de notre organisme de formation multi-sites et la mise en place de la certification Qualiopi.

#### 1.1.1. Plan fédéral de développement

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport, l'ANS a souhaité responsabiliser l'ensemble des Fédérations sportives en demandant la rédaction d'un plan fédéral sportif pour l'année 2020. Ce plan de développement devant se décliner au travers de plans territoriaux à horizon 2021.

Fruit d'une démarche collective de juin 2019 à décembre 2019, lors de laquelle l'ensemble des forces vives de l'Ugsel (présidents, CAN, directeurs, délégués territoriaux, coordinateurs, services nationaux) ont été consultés, le plan fédéral de développement a été voté lors de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2020.

Plusieurs enjeux ont orienté nos travaux :

- **faire fédération** avec un PFD porté par tous et pour tous ;
- une **déclinaison des axes en orientations pour chaque niveau** de l'Ugsel (national, territoire, comité) ;
- la **question des subventions de l'ANS** qui se fera, à compter de septembre 2020, au niveau fédéral – national – et non plus aux niveaux départemental, régional et national sur la base du PFD ;
- l'opportunité de réfléchir à et de **développer des axes spécifiques à l'UGSEL** au niveau de l'animation sportive, de l'animation institutionnelle et de la formation ;
- **mettre en cohérence nos actions** ayant lieu aux différents niveaux de notre fédération ;
- **ne pas confondre plan fédéral et uniformité** ;
- **gagner en efficience, en visibilité et lisibilité** auprès de nos partenaires institutionnels (Ministères, Agence du Sport, CNOSF, Fédérations, SGEC, Directions diocésaines, établissements, ISFEC, ...).

Les axes retenus sont les suivants :

#### AXE 1 : SPORT POUR TOUS

- 1.1 Poursuivre le développement du sport au féminin
- 1.2 Développer le sport inclusif
- 1.3 Animer la pratique physique et sportive dans le 1<sup>er</sup> degré
- 1.4 Renforcer la pratique sportive dans le 2<sup>nd</sup> degré et dans les filières post-bac

#### AXE 2 : SPORT SANTÉ PRÉVENTION

- 2.1 Prévenir la sédentarité
- 2.2 Prendre en compte les pathologies des jeunes : obésité, diabète...
- 2.3 Lutter contre le dopage
- 2.4 Favoriser le bien-être

#### AXE 3 : ÉDUCATION A LA CITOYENNETE ET LA RESPONSABILITE

- 3.1. Rendre le jeune acteur de prévention :
- 3.2. Construire l'héritage de la génération 2024
- 3.3. S'engager dans une pratique éco-responsable

#### **AXE 4 : OUVERTURE A LA CULTURE ET A L'INTERNATIONAL**

4.1 Organiser des jeux sportifs éducatifs dans le cadre de la Fédération Internationale du Sport de l'Enseignement Catholique (FISEC)

4.2 Éduquer à la fraternité et à la solidarité

#### **AXE 5 : PROFESSIONNALISATION**

5.1 Organiser la formation professionnelle des enseignants et des personnels éducatifs

5.2 Former les cadres et les salariés de l'Ugsl

5.3 Former et accompagner les élus de l'Ugsl

#### **AXE 6 : DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU**

6.1 Instaurer les conditions d'une gouvernance partagée

6.2 Communiquer de manière efficiente

6.3 Développer nos relations partenariales

### **1.1.2. Subventions ANS**

Dans le cadre de la responsabilisation des fédérations, l'ANS a délégué aux fédérations pour la 1<sup>ère</sup> année la gestion de l'attribution des subventions. La démarche a donné lieu à la rédaction d'une note de cadrage pour l'année 2020, validée en CAN et diffusée à l'ensemble du réseau.

Trois grands principes ont guidé notre politique : la volonté d'étendre les subventions au plus grand nombre ; une démarche concertée et transparente ; une décision prise au plus proche du terrain.

La volonté d'étendre les subventions au plus grand nombre est une volonté tant de l'ANS que du conseil d'administration national de l'Ugsl. Il s'agissait pour nous de montrer une plus grande mobilisation et une plus grande visibilité de notre Fédération en lien avec notre plan fédéral de développement. La quasi-totalité des territoires ont proposé au moins un projet.

La mise en place d'une démarche concertée a permis d'allouer à chaque territoire une enveloppe qui correspondait au minimum à 80 % du budget territorial de l'année n-1. Cela a permis d'impacter au minimum les territoires qui déposaient des demandes de subvention et de permettre aux autres Ugsl de déposer des projets à minima.

Afin de permettre un pilotage des projets au plus près du terrain, nous avons décidé de laisser le pilotage de la répartition des enveloppes au CA territorial auquel les comités sont représentés.

Dans ce cadre, les actions éligibles issues des orientations du plan fédéral ont été définies en conseil des présidents :

- Promotion du sport inclusif
- Promotion Santé Prévention
- Construction de l'héritage génération 2024
- Développement des actions d'éducation à l'écoresponsabilité, à la fraternité et à la solidarité

Les premiers retours sur la démarche ont été positifs. Il a été décidé en séminaire des présidents de travailler en amont de l'année 2021 afin d'ajuster ensemble ce qui peut l'être dans la note de cadrage.

### **1.1.3. Organisme de formation multi-sites et certification Qualiopi**

Suite au conseil des présidents du 31 janvier 2020 et à l'AG du 1<sup>er</sup> février 2020, l'Ugsl opte pour un organisme de formation multi-sites au sens de l'article 6 de l'arrêté du 6 juin 2019, relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail, « un organisme multi-sites est couvert par un seul système qualité comprenant une fonction centrale (pas nécessairement le siège) qui régit plusieurs sites sur lesquels tout ou partie des activités (administrative, commerciale ou ingénierie) entrant dans le champ de la certification sont réalisées. »

Dans ce sens :

- L'Ugse nationale, identifiée comme fonction centrale, a l'autorité organisationnelle pour définir, mettre en place et faire fonctionner le système qualité unique.
- Les territoires, identifiés comme sites, conservent la responsabilité de la définition de leur plan annuel de formation et la gestion administrative et financière.
- Chaque site fait l'objet d'une surveillance régulière définie par la fonction centrale qui est responsable des mesures correctives nécessaires.

Au regard du niveau d'exigence fixé par l'état (cf. référentiel nationale qualité - RNQ), l'Ugse nationale a décidé de faire appel à un cabinet conseil pour accompagner l'ensemble des organismes de formation de l'Ugse vers la certification.

Compte tenu de nos structures, 7 critères et 28 indicateurs sont à considérer :

- **Critère 1** : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- **Critère 2** : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et leur adaptation aux publics bénéficiaires lors de la conception des actions.
- **Critère 3** : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- **Critère 4** : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- **Critère 5** : La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- **Critère 6** : L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- **Critère 7** : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

Pour répondre à ces critères, **39 documents** ont été réalisés et validés par le cabinet 4AS. Pour chaque formation dispensée, **l'assistant-e administratif devra en utiliser 13.**

**Les équipes pédagogiques nationales et territoriales** devront réaliser ou vérifier puis valider les documents relatifs à l'ingénierie de formation (référentiels, maquettes, outils d'évaluation, questionnaires de satisfaction... ). Les commissions territoriales et nationale pourront être sollicitées pour effectuer ce travail. Les responsables de formation des territoires et du national seront garants du système qualité qui sera défini dans le manuel qualité propre à l'Ugse.

En vue de la certification, une charte d'engagement sera établie entre les territoires et le national pour définir les responsabilités et obligations de chacune des parties ainsi que les modalités d'exercice de la « surveillance » assurée par l'Ugse nationale.

La mise en place de cet accompagnement a commencé en mars 2020 pour l'Ugse nationale, à partir du mois de juin pour l'ensemble des territoires, et prendra fin en décembre 2020.

Procédure de certification (cf. décret du 6 juin 2019) :

« La procédure de certification repose sur des audits, selon des cycles de trois années, selon des modalités précisées par arrêté du ministre chargé de la formation professionnelle. Elle comprend :

a) un audit initial, qui permet de vérifier que les actions de développement des compétences répondent aux exigences requises. En cas de résultats satisfaisants, la certification est délivrée pour trois ans ;

- b) un audit de surveillance, qui permet de s'assurer de la bonne application du référentiel ;
- c) en cas de demande de renouvellement de certification de l'organisme, un audit de renouvellement qui s'effectue durant la troisième année avant l'expiration de la certification.

Dans le cas d'un organisme multi-sites comme l'Ugsel, la fonction centrale représentée par l'Ugsel nationale sera auditée selon les cycles définis ci-dessus, soit 3 audits en 3 ans. L'audit de surveillance intervient « entre le 14<sup>ème</sup> et le 22<sup>ème</sup> mois suivant la date d'obtention de la certification. »

Pour les territoires, la règle est la suivante : « L'échantillon (audité) est la racine carrée du nombre total de sites, arrondi à l'entier le plus proche, choisi aléatoirement par l'organisme certificateur ».

Nous pouvons donc penser que 3 territoires, « choisis aléatoirement », seront audités au même rythme que le national.



## 1.2 Vie des Ugsels

### 1.2.1. Les services nationaux

Les services nationaux ont été restructurés. Cela a donné lieu au recrutement de 4 personnes dont trois coordinateurs territoriaux :

- E. GRIZAUT pour un mi-temps en tant que coordinatrice du territoire Ile de France;
- S. GIRET pour un mi-temps en tant que coordinateur du territoire Nouvelle-Aquitaine ;
- F. CALIXTE pour un mi-temps en tant que coordinateur du territoire Antilles-Guyane ;
- H. CARDONNA pour un temps complet en tant que chargé d'animation éducative et institutionnelle.

La mise en place des coordinateurs territoriaux s'est poursuivie à compter de la rentrée 2019 avec huit coordinateurs territoriaux sur le réseau national (Auvergne Rhône-Alpes, Normandie, Hauts de France, Ile de France, Grand Est, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Antilles-Guyane).

Le déploiement s'appuie toujours pour une part sur la subvention ministérielle dévolue aux projets d'animation éducative et de prévention et pour l'autre sur la contribution de l'Enseignement Catholique.

Les trois axes qui structurent la fonction du coordinateur territorial restent les suivants :

- structuration et animation du territoire ;
- développement et coordination des projets de prévention et d'éducation à la Santé ;
- accompagnement des comités dans la mise en œuvre des projets d'animation éducative et institutionnelle.

Le dispositif repose sur le développement et l'animation des territoires avec des missions concertées entre les Directeurs diocésains, le président du territoire et l'Ugsel nationale. Les personnes recrutées

sont rattachées hiérarchiquement à l'Usgel nationale. Des réunions de travail sont organisées avec les acteurs institutionnels locaux pour identifier le projet du territoire concerné.

La mise en œuvre de ces postes de coordinateurs est appréciée sur les territoires dotés. Le développement d'actions significatives et l'accueil reçu au sein des diocèses nous invitent donc à poursuivre le déploiement de ces ressources humaines.

### **1.2.2. Dans le réseau**

Notons la création de l'Usgel Limousin et la création de l'Usgel AURA lors de cette année suite à un travail important de structuration des acteurs de la région pour une existence effective en septembre 2020. Nous saluons le dynamisme des personnes qui ont permis la naissance de ces structures.

Nous avons également fêté le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Usgel Martinique qui malgré l'éloignement et les difficultés spécifiques poursuit son développement.

Nous devons aussi noter un certain nombre de difficultés pour les petits comités. C'est un enjeu important et complexe pour notre Fédération que de pérenniser nos structures existantes. Une réflexion globale à la fois politique et économique devra être menée à ce sujet.

### **1.2.3. Conseil des présidents et séminaires des présidents territoriaux**

Conformément aux statuts, nous avons tenu 2 conseils des présidents (un en présentiel et un en distanciel) ainsi qu'un conseil des présidents exceptionnels en juin 2020 au sujet de la question du 2S2C.

Le séminaire des présidents s'est tenu à distance les 10 et 11 juin 2020 durant lequel nous avons travaillé sur les subventions ANS et la question de la communication interne. Plusieurs réunions ont eu lieu en visioconférence avec les présidents de territoires courant mars au sujet de la mise en place de la certification qualiopi et des subventions ANS.

Hormis les questions opérationnelles soulevées lors de ces rencontres, il semble nécessaire d'être en contact de manière plus étroite. Si les contacts entre le national et les présidents de territoires semblent plus aisés, la question du lien avec les comités est prégnante. Il a été décidé de proposer des temps de visioconférence en 2021 avec les présidents à des dates proches du CAN afin de créer du lien sans surcharger les emplois du temps de chacun.

## **1.3. Commissions Nationales Permanentes**

L'année 2019-2020 a permis aux 3 commissions nationales permanentes de poursuivre leur déploiement. Une description spécifique du travail des commissions est faite au paragraphe 3.3 pour la CNAI, au paragraphe 4.11 pour la CNAS et au paragraphe 5.2 pour la CNF.

Par ailleurs, des groupes transversaux ; pérennes de production et de recherche pédagogique ont poursuivi leurs travaux et ont gagné en visibilité. Citons :

- Le groupe « Etat de forme » (paragraphe 5.3)
- Le groupe « Sport et handicap » renommé « Dynamique sportive inclusive » (paragraphe 3.4)

Il nous semble important de rappeler des pistes de progrès présentées dans le rapport moral 2018-2019 :

- Les DT bénévoles dont le retour des travaux réalisés dans les CNP au niveau du territoire est perfectible – questionnement sur le rôle des référents. Problématiques différentes selon les CNP et prégnante pour la CNAI. Enjeu important pour le développement de notre fédération et le maillage.
- Ajustement politique des référents CNAI vis à vis des CT ou leurs équivalents au sein des territoires.
- Nécessité d'impliquer le responsable de formation dans la dimension santé – prévention – bien

être) et la dimension didactique EPS au sein de la CNF.

Si les 2 premiers points sont à travailler pour la prochaine olympiade, la question de la représentativité des DT en CNF devraient s'en trouver amélioré avec la modification de l'article 18 des statuts des territoires.

## 1.4 Modifications statutaires

### 1.4.1. Travail préparatoire aux modifications des textes réglementaires et statutaires de l'Ugsel

Dans la perspective de la nouvelle Olympiade, l'année 2019-2020 a permis de travailler, en CAN, à quelques ajustements des statuts de l'Ugsel nationale :

- Art. 16 : clarification de la prise en compte de l'abstention dans les votes exprimés en AG
- Art. 20 : dénomination de l'ILEPS et de l'IFEPSA comme membres de droit du CAN
- Art. 20 : redéfinition des 3 collèges de directeurs selon une répartition géographique
- Art. 38 : les membres des CNP doivent être en activité professionnelle dans l'Enseignement catholique au début de l'Olympiade
- Art. 40 : les membres des CTN doivent être en activité professionnelle dans l'Enseignement catholique au début de l'Olympiade
- Création de l'Art. 38 bis : sur l'organisation de la formation en multi-sites au sein de la Fédération
- Création de l'Art. 30 (règlement intérieur) : institutionnaliser l'utilisation de la visio-conférence lors des réunions institutionnelles

Ajustements de statuts des comités et territoires :

- Art. 18 (territoires) : possibilité de nommer le directeur territorial et le responsable de formation comme délégué territorial de la CNF, CNAS ou CNAI
- Art. 27 (territoires) et 28 (comités) : passage à 3 du nombre de mandats pour le président et le trésorier du comité et du territoire

Compte tenu de la crise sanitaire, l'AGE - initialement prévue en juin 2020 – a été repoussée au début de l'année scolaire 2020.

### 1.4.2 Structurations réglementaires

Cette année 2019-2020 a vu se terminer le chantier initié depuis 2 années sur la mise en conformité des règlements généraux sportifs, de l'ensemble des règlements spécifiques et des guides de l'organisateur. Ce travail collectif, porté par l'animation sportive et la CNAS, validé par la CSRL, nous permettra de débiter l'Olympiade avec un ensemble de règlements cohérents. Les éléments travaillés en 2019-2020 sont précisés au paragraphe 4.3.

## 2 L'UGSEL AU CŒUR DES RESEAUX

### 2.1 La participation de l'Ugsel à la vie de l'Enseignement catholique

#### 2.1.1. La participation aux instances de l'Enseignement catholique

La présence du Président de l'Ugsel à la Commission permanente de l'Enseignement catholique, la participation du secrétaire général et de l'adjoint à l'animation éducative et institutionnelle dans différentes instances et groupes de travail témoignent d'une relation active et fructueuse de l'Ugsel au sein de l'Institution.

Citons entre autres groupes institutionnels sous le pilotage du département éducation du SGEC : le séminaire inter-mission SIM, Cop'éduc, le groupe lié au Plan de Protection des Publics Fragiles PPPF, le Groupe Accompagner le Retour en Établissement GARE...

#### 2.1.2. Démarche COP'EDUC

La démarche Cop'éduc s'est poursuivie au cours de l'année scolaire et a permis de confirmer la volonté de travail entre le département éducation, l'APEL et l'Ugsel. Le groupe s'est étendu avec la participation active du CNEAP.

Une volonté commune de travailler autour du développement intégral de la personne se confirme lors de nos rencontres. La mise en place de la 2<sup>ème</sup> édition du Forum Santé Prévention, dont nous ferons état au paragraphe 3.2, a été l'un des objets de travail de cette année.

Notre projet d'animation 2020-2021 « Ma Maison, la tienne aussi » a reçu un accueil très favorable du groupe Cop'éduc. Il s'inscrit dans une logique de complément au congrès de l'APEL sur le thème Enjeux écologiques - Défis éducatifs qui fut également un des objets de travail.

#### 2.1.3. Le groupe GARE dans le contexte du confinement

Émanation de Cop'éduc, le Groupe Accompagner le Retour en Établissement GARE a vu le jour lors du confinement. Étendu à l'ANPEC, à deux représentants de directeurs diocésains, il s'agissait d'être à l'écoute de nos réseaux respectifs et de proposer éventuellement des outils. C'est dans ce cadre que nous avons pu :

- Mettre à disposition sur notre site des capsules vidéo, des fiches pratiques permettant l'activité physique à la maison. Ce travail réalisé par les coordinateurs territoriaux a été apprécié par nos partenaires institutionnels.
- Être moteur dans la réalisation d'un document intitulé « Se retrouver, pour vivre et agir ensemble et réinventer notre école » à destination des CE et professeurs pour la reprise des cours en juin 2020.
- Être le lien entre le CNOSF, le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports et le SGEC sur la question du 2S2C.

#### 2.1.4. Convention tripartite : APEL – Ugsel – F.F. de Cardiologie

L'APEL et l'Ugsel, en collaboration sur le champ éducatif de la santé, souhaitent toujours soutenir, porter et accompagner ensemble des projets d'animation éducative, au service des établissements et de leurs élèves. Sensibles à l'implication des enseignants et des parents dans cette politique éducative de bien-être et d'épanouissement des élèves, elles souhaitaient renouveler leur convention avec la Fédération Française de Cardiologie. Cependant, suite au changement de présidence au sein de la Fédération Française de Cardiologie, la convention n'a pu être signée qu'avec l'APEL. Nous travaillons à la reconduction d'une nouvelle convention tripartite pour l'année 2020-2021.

L'ensemble du projet était opérationnel et la campagne de communication lancée, cependant compte-tenu de la pandémie, le projet n'a pu être mené à son terme en 2019-2020.

## 2.2 Une présence toujours active dans le réseau

Comme chaque année, les membres du Bureau national et des Services nationaux se sont mobilisés sur la première partie de l'année pour répondre aux invitations et différentes sollicitations des comités et des territoires. Les membres des Services nationaux et du Bureau national se sont déplacés sur le cross national et les championnats nationaux d'athlétisme en salle.

## 2.3 L'UGSEL et l'État

### 2.3.1. Le Ministère de l'Éducation nationale

Les relations avec le Ministère de l'Éducation nationale se poursuivent de manière assidue, particulièrement dans le cadre de la préparation de la journée du sport scolaire, la SOP où l'Ugsel est dorénavant toujours associée. Cette intégration confirme ces nouvelles relations fondées sur une reconnaissance réaffirmée de l'Ugsel comme fédération scolaire et organisme d'animation éducative. Nous poursuivons toujours plus en avant le long travail de reconnaissance au plus haut niveau et sommes convaincus de l'importance de ce travail pour notre Fédération. Il s'agit de :

- trouver l'équilibre subtil entre le suivi des orientations ministérielles et la spécificité de notre Fédération ;
- faire la preuve de la pertinence de nos choix de développement.

### 2.3.2. Le Ministère chargé des sports

Depuis cinq ans, la subvention accordée par le Ministère chargé des Sports s'est stabilisée à 160 000 € et est encore conservée pour l'année 2019-2020. Le Ministère se recentrant sur ces missions régaliennes de suivi et de contrôle, la gestion de la convention par objectifs passera sous l'égide de l'Agence Nationale du Sport.

Le retour de l'audit commandité par le Ministère des Sports (réalisation en juillet 2020) a été effectué en octobre 2019. Il précise que le sérieux du travail au niveau du suivi comptable et que l'ensemble des subventions allouées dans le cadre de la convention par objectifs est utilisé comme il se doit.

Plusieurs points de progrès ont été relevés et nécessiteront des ajustements :

- l'environnement de contrôle interne nécessite d'être renforcé, notamment concernant les frais professionnels ;
- la mise en place d'une comptabilité analytique à un second niveau qui permettra de prendre en compte les actions de la CPO.

Le 1<sup>er</sup> point a donné lieu à un travail de fond sur la question de la mise en place de processus de contrôle interne. Ce travail a abouti à la rédaction d'un règlement financier qui a été voté à l'AGE du 2 octobre 2020 avant d'être envoyé au ministère.

Concernant la question de la comptabilité analytique prenant en compte les actions de la CPO, il a été convenu avec les services du ministère que ce travail serait réalisé pour la prochaine CPO nous liant avec l'ANS.

### 2.3.3. Génération 2024

Nous sommes associés de manière plus étroite à la mise en place du label Génération 2024 par les liens créés avec le délégué interministériel en charge de ces questions.

## 2.4 CNOSF

Notre présence accrue aux réunions et AG du CNOSF a permis de gagner en visibilité au niveau des instances sportives. C'est par ailleurs dans le cadre du CNOSF, au sein de la commission des fédérations non olympiques, que se sont discutés les éléments du 2S2C.

## 2.5 Les partenariats

Les fédérations sportives, scolaires, délégataires et affinitaires ont été fortement impactées par la crise sanitaire Covid qui nous a touché depuis le début de l'année 2020. Nos pratiques en ont subi de larges conséquences en termes d'annulations de nos championnats. Cependant, nous avons préservé la dynamique de propositions et de préparation pour la rentrée scolaire 2020.

Les membres de commissions techniques nationales sont nouvellement sollicités, avec les adjoints en charge de l'animation sportive et de l'animation institutionnelle, pour participer aux commissions mixtes nationales organisées par les fédérations délégataires avec lesquelles nous sommes conventionnées. Ce dispositif nous permettra d'être omniprésent tant sur l'axe politique et stratégique que sur l'expertise technique.

### F.F. d'ATHLETISME

Les relations instaurées dans le cadre des commissions mixtes permettent de poursuivre une collaboration fructueuse. Participant à la CNAI, les membres de la FFA ont pu apporter leur éclairage à la mise en œuvre du projet « **Fête de l'Athlé... Soyez Euro !** » (cf. Projet d'animation institutionnelle). Des aides en termes de formations et de soutien logistique ont été définies. Cinq formations territoriales en athlétisme ont eu lieu au cours de l'année 2020. Le rassemblement national FFA / Ugsel est acté au stade de Charléty (Paris) et devait se dérouler le mardi 2 juin 2020, en présence de parrains ou de grands témoins.

Dans le cadre de la convention qui nous lie, nous accueillons un référent FFA sur les championnats nationaux en charge de l'accompagnement de nos jeunes officiels. Nous accentuons nos réflexions sur la bivalence des certifications et des formations de nos jurys tant jeunes qu'adultes.

### F.F. de BASKETBALL

La collaboration avec la FFBB se poursuit autour des opérations Basket et le Challenge Benjamins promotionnel en partenariat avec l'UNSS. De nouveau, l'attention a été renforcée sur la mise en place des plateformes informatiques pour les Opérations Basket Collège (OBC) et Basket Lycée (OBL).

Le Challenge 3X3 interfédéral reste une préoccupation quant à son développement sur le réseau. La finale, 9<sup>ème</sup> édition pour les benjamins benjamines et 3<sup>ème</sup> édition pour les minimes, devait se dérouler à Mesnil Saint-Père les 23 et 24 juin 2020.

Cette organisation a été annulée en raison de la crise sanitaire

Une journée des partenaires éducatifs a été organisée par la FFBB le 20 septembre 2019, rassemblant les acteurs du Basket scolaire. L'ensemble des fédérations partenaires et scolaires y étaient présentes. La convention FFBB / UGSEL y a été reconduite. De nouveaux membres du réseau UGSEL, reconnus par leur expertise, ont été invités à participer aux groupes de réflexion sur les ressources pédagogiques agrémentant les plateformes sus nommées et aux commissions mixtes ayant pour mission de fixer le cadre de nos actions pédagogiques communes.

### F.F. de FOOTBALL

Le partenariat prend toute sa dimension avec la FFF. Des sollicitations régulières, au travers des opérations de « **Foot à l'école** » en 1<sup>er</sup> degré et « **La Quinzaine du foot** » en 2<sup>nd</sup> degré, permettent une meilleure collaboration. L'Ugsel nationale participe désormais aux 2 jurys de concours.

Le bilan fait état de 2511 écoles et 3140 classes adhérentes à l'opération de « foot à l'école ». Dans le cadre du second degré relatif à « la quinzaine du football », ce sont 500 établissements et 1400 classes qui y ont participé sur cette dernière année scolaire.

Nous diffusons une plus large communication afin d'emporter une adhésion d'un plus grand nombre d'établissements autour de ces projets, dans le cadre du développement des pratiques.

#### **F.F. de GOLF**

L'Ugsel et la fédération française de Golf reconduisent les actions visant à :

- Découvrir la pratique
- Proposer des rencontres et compétitions adaptées à tous
- Soutenir la formation des enseignants et des jeunes
- Encourager les jeunes à la prise de responsabilité, y compris l'arbitrage
- Promouvoir des initiatives spécifiques vers les élèves des premiers et seconds degrés
- Promouvoir, auprès de leurs adhérents, la notion de partenariat entre l'AS locale et une structure fédérale de Club

Ainsi, notre intention commune est de favoriser l'intégration des jeunes scolaires primaires dans les écoles de golf, en focalisant nos actions sur le cycle 3 et optimiser la passerelle, premier ancrage dans l'activité avec l'utilisation de « mon carnet de golf » qui a vocation à être poursuivi. Ce projet sera renforcé par la création d'une licence scolaire de la fédération française de Golf gratuite pour le primaire. Dans le second degré, la FFgolf s'engage à soutenir la pratique compétitive pour les collèves et lycées.

#### **F.F. de HANDBALL**

Des contacts réguliers ont repris avec les membres de la CMN. Un travail interfédéral a été commencé avec les fédérations sportives UNSS, UGSEL, USEP, suite au séminaire des référents scolaires de la FFHB, sur le développement et la déclinaison de conventions académiques ou territoriales de partenariat et la co-construction de formations.

2 membres référents de l'UGSEL nationale sont intervenus durant le séminaire, en intervention pédagogique et en table ronde.

#### **F.F. HANDISPORT**

Dès le début de l'année, la CMN s'est réunie pour échanger sur de futures collaborations. Même si l'année 2020 était en ligne de mire avec les Jeux paralympiques de Tokyo, l'Ugsel nationale n'a pas souhaitée se relancer dans l'aventure de la Tombola FFH. Suite à Rio, les kits de l'exposition « **Fenêtres sur nos différences** » circulent toujours dans nos réseaux. Il peut être intéressant de poursuivre son utilisation sur l'année olympique à venir.

#### **F.F. de RUGBY**

Nous confirmons notre partenariat par le renouvellement – le 9 novembre 2019 à Clermont-Ferrand – de la convention nous liant à la FFR. La pratique du rugby scolaire s'inscrit dans un projet de la FFR, intitulé « Ecol'Ovale » avec le développement de nouvelles pratiques dont le rugby à 5, le beach rugby, le rugby à toucher, le rugby à XV, à X et à 7.

Les Projets d'Action Départementaux annuels se poursuivent comme chaque année et des kits de matériel (ballons / chasubles) sont toujours envoyés dans les ligues à destination des établissements référencés par les comités.

Dans le cadre de la coupe du monde de rugby France 2023, le projet « We Love 2023 tour » est annoncé par la fédération Française de rugby et consistera en un train aux couleurs de la coupe du monde qui sillonnera le pays à la rencontre du réseau.

L'Ugsel appuie ce projet qui tend à recréer du lien dans un contexte sanitaire particulier.

#### **F. Sportive et Culturelle de France**

Le rapprochement initié depuis juillet 2019 nous a permis d'aboutir à la signature d'une nouvelle convention le 28 septembre 2019 lors du Conseil des territoires de la FSCF. Des liens forts se tissent

dans un esprit d'échange et de partenariat qui va au-delà des axes de développement envisagés dans la convention.

Dans le cadre de la participation aux jeux FISEC de 2020 (annulés en raison de la situation sanitaire internationale), la FSCF se joignait à l'Ugsel pour constituer une délégation française regroupant 150 personnes au total. C'est par cette association, un des indicateurs d'un partenariat solide entre les deux fédérations.

Dans le cadre de la formation, un dispositif a été imaginé conjointement sur le développement du PSC1 au sein de la FSCF et sur la promotion du BAFA/BAFD au sein des établissements catholiques d'enseignement adhérents Ugsel. Celui-ci est opérationnel à la rentrée 2020.

#### **F. F. de TIR A L'ARC**

Sollicitée depuis plus d'un an, l'Ugsel a pris un **1<sup>er</sup> contact** avec la responsable du développement de la fédération. Des pistes sont à l'étude. Une enquête sur le réseau pourra sans doute permettre de définir des axes de travail et l'enjeu éducatif à valoriser.

### 3 L'ANIMATION EDUCATIVE ET INSTITUTIONNELLE

#### 3.1 Les projets d'animation éducative et institutionnelle

« Fête de l'Athlé... Soyez Euro ! »

Ce projet d'animation institutionnelle a été lancé avec l'horizon du championnat européen d'athlétisme à Paris et de l'année olympique avec les J.O de Tokyo en 2020. Au regard des besoins constatés en déficience motrice, des problématiques de santé et des actions olympiques annoncées, il nous semblait important de s'appuyer sur la pratique de l'athlétisme pour développer des fondamentaux de la motricité.

Fort de cette thématique, le travail en commission nationale d'animation institutionnelle a permis de créer un parcours d'année et de mettre du lien entre toutes nos propositions d'animation éducative :

- ma rentrée avec l'Ugsel,
- la journée nationale du sport scolaire,
- la semaine olympique et paralympique,
- nos championnats et rencontres sportives,
- le Challenge Sport Santé.

Ce nouveau projet d'année scolaire 2019/2020 intitulé : « **Fête de l'Athlé... Soyez Euro** » a été envoyé à l'ensemble de notre réseau et dans les diocèses pour chaque établissement.

Le partenariat fort avec la FFA, nous a permis au travers de différents groupes de travail issus de la CNAI :

- d'élaborer les outils de communication (affiche, plaquette de présentation, kakémono),
- de mutualiser des outils pédagogiques Ugsel et FFA pour offrir aux équipes les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les diverses actions éducatives,
- de réaliser un guide numérique du projet pour les enseignants qui a été relayé par chaque comité.

Le point d'orgue du projet devait être un rassemblement de 1500 jeunes, du CM1 à la Seconde, issus du territoire national au stade de Charléty, le mardi 2 juin pour célébrer cette année athlétique. De la même manière, environ 500 places pour l'Euro d'Athlé devaient être offertes à des jeunes pour participer à une matinée aux côtés des athlètes internationaux.

Si ma rentrée avec l'Ugsel, la JNSS et plus modestement la SOP ont trouvé un écho favorable au sein de notre réseau, les rassemblements prévus en fin d'année scolaire n'ont évidemment pas pu se tenir dans le contexte Covid.

#### Carte passerelle CNOSF

Il s'agit d'une expérimentation initiée par le CNOSF avec l'USEP et l'UGSEL en partenariat avec les fédérations sportives. Celle-ci lancée sur trois départements (les Bouches du Rhône, l'Orne et la Vienne) consiste à permettre à tous les CM1 et CM2 d'accéder à une gratuité de séances dans des clubs sportifs de proximité durant la période s'étalant du mois de septembre aux vacances de la Toussaint. Cette expérimentation devrait être étendue à l'ensemble du territoire pour la rentrée 2020.

#### Labellisation Génération 2024

Nous sommes partie prenante de la démarche du groupe de labellisation Génération 2024. Force est de constater que l'engouement est mesuré au sein de nos établissements catholiques d'enseignement sur la démarche proposée. L'événement semble encore lointain, d'autant plus avec le report des Jeux de Tokyo, et les chefs d'établissement repèrent difficilement la valeur ajoutée de cette labellisation. Par ailleurs, comme pour l'ensemble des dispositifs d'animation que nous portons, nous souffrons d'un

manque de remontée de terrain.

### 3.2 2<sup>ème</sup> édition du Forum Santé Prévention

Fort de la 1<sup>ère</sup> édition du Forum Santé prévention, nous avons souhaité, soutenus par Cop'educ, la Mutuelle Saint Christophe proposer une 2<sup>ème</sup> édition délocalisée à Tours (37) le 29 avril 2020. Sur proposition de l'Ugsl territoriale, la région Centre Val de Loire a été choisie comme lieu d'accueil, les directeurs diocésains de la région souhaitant porter ce temps fort.

Par ailleurs, il s'agit pour nous d'installer dans le paysage institutionnel la question de la santé et de la prévention des jeunes.

**Évènement institutionnel phare, autour de 48 stands, la 2<sup>ème</sup> édition du Forum Santé Prévention avait pour objectif de :**

- promouvoir les projets - de et à destination - des élèves au sein des établissements ;
- communiquer et d'informer sur la thématique de la santé ;
- faire connaître les actions de nos partenaires (Ministères, Association de parents d'élèves, Fédération Française de Cardiologie, Union Sport et Diabète, Fédérations sportives, Mutuelle Saint Christophe, Prévention routière,...) ;
- positionner l'Enseignement catholique comme un acteur éducatif opérationnel dans ce domaine.

**Afin de sensibiliser nos jeunes, l'Ugsl et l'association de la Mutuelle Saint-Christophe proposaient trois concours d'affiches ou de vidéo (école, collège, lycée) pour :**

- sensibiliser les élèves et les personnels éducatifs aux comportements addictifs ;
- rendre les élèves acteurs de prévention ;
- inciter les équipes éducatives à mettre en œuvre un projet de prévention dans les lycées.

La mise en exergue du développement intégral de la personne – cœur de notre projet éducatif – lors de ce Forum a été une orientation décisive. Cela a permis une déclinaison concrète autour de 6 villages :

- Sport - Santé
- Santé - Bien être
- Bien être - Climat scolaire
- Climat scolaire – Citoyenneté
- Citoyenneté – Parcours de vie
- Parcours de vie – Sport

Par ailleurs, 2 intervenants phares devaient ponctuer la journée par des conférences de 45 minutes :

- **Béatrice SABATE**, psychologue clinicienne  
La Discipline positive : impliquer et motiver les élèves par un climat favorable aux apprentissages scolaires et sociaux
- Monsieur **Professeur François CARRE**, cardiologue et acteur des Parcours du Cœur  
La place de l'activité physique dans le développement du jeune

Ce Forum a été reporté au 24 mars 2021 compte tenu de la crise sanitaire.

### 3.3 Fonctionnement de la CNAI

Rappelons que les missions de la CNAI sont axées sur le développement d'un plan d'animations éducatives fédéral à destination des établissements 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Des groupes de travail y sont également associés pour la production d'outils de communication ou pédagogiques : domaine du handicap et de l'inclusion, spécificité de niveaux (primaire, collège ou lycée)...

Les coordinateurs territoriaux y sont invités en début d'année pour travailler en collaboration et contribuer à la déclinaison des projets validés sur les divers réseaux des comités.

La CNAI a assuré le suivi de la mise en place du projet « Fête de l'Athlé... Soyez Euro ! » durant l'année 2019-2020.

Un important travail de conception a été réalisé sur le projet 2020-2021. La nouvelle orientation définie était de travailler sur un projet qui couvrirait l'Olympiade. Cela permettrait aux équipes de terrain (territoires, comités, professeurs) de s'inscrire dans une dynamique à long terme.

La thématique de réflexion sera tournée sur un projet autour du développement intégral de la personne, notamment sa dimension de développement durable inspirée de l'encyclique du Pape François « Laudato Si ». Le projet intitulé « **Ma maison, la tienne aussi** » portant vos valeurs communes sera articulé autour des temps forts suivants vécus sur les 4 trimestres de l'année :

- ma rentrée avec l'Ugsl,
- la journée nationale du sport scolaire,
- la semaine olympique et paralympique,
- la 2<sup>ème</sup> édition du Forum Santé Prévention,
- l'éco-challenge Sport Santé,
- le savoir rouler,
- la mise en place d'un cahier de vacances éco-sport.

## 4 L'ANIMATION SPORTIVE

### 4.1 Les effectifs dans le second degré

Les effectifs dans le second degré pour l'année 2019 – 2020 se présentent comme suit :

- 763 466 adhérents : 379 743 filles (49,7 %) et 383 723 garçons (50,3 %)
- 254 098 licenciés : 116 722 filles (45,9 %) et 137 376 garçons (54,1 %)

### 4.2 Un bilan des championnats 2019 - 2020 impacté

#### 4.2.1 Bilan sportif

#### 6 championnats nationaux ont été organisés en 2019 – 2020

- 3 championnats de sports dits « individuels »,
- 3 championnats de sports collectifs,
- 2 596 participants : 1 248 Filles et 1 348 Garçons,
- 4 sports représentés.

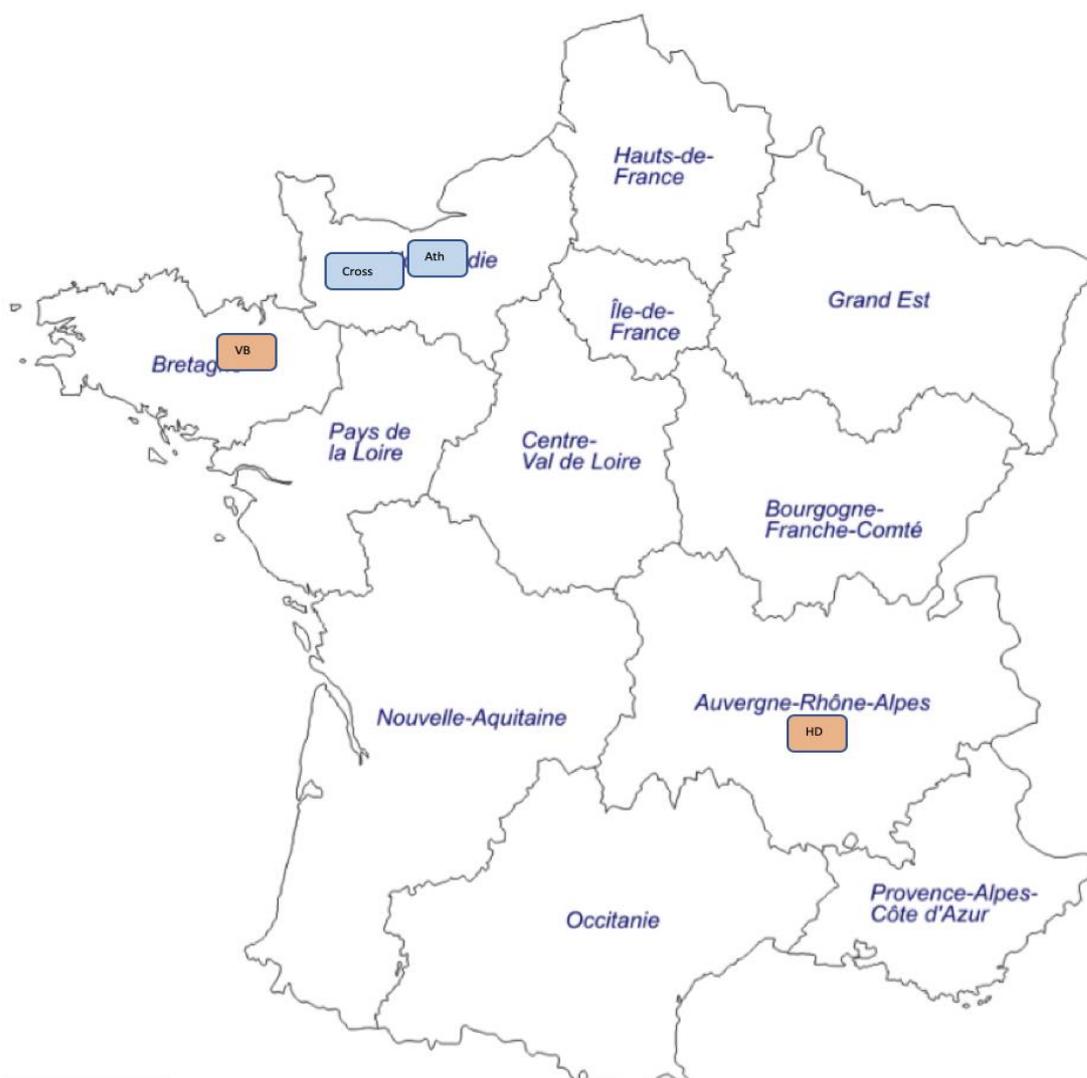
Sports	Lieu	Total F	Total G	Total
Athlétisme en salle - Triathlon	VAL de REUIL (27)	262	273	535
Athlétisme en salle	VAL de REUIL (27)	173	217	390
Cross country	FLERS (61)	647	673	1320
Handball CJF	VALENCE (26)	166		166
Volley-ball (CG et JG)	RENNES (35)		185	185
<b>6 championnats</b>		<b>1248</b>	<b>1348</b>	<b>2596</b>

6 organisations de grande qualité ont été mises en œuvre grâce à l'investissement des comités, des établissements et des bénévoles, que nous remercions pour leur engagement au bénéfice des jeunes, de l'animation sportive et du projet éducatif de l'Ugse. Ils ont su faire preuve d'adaptation et être force de proposition dans le cadre d'une situation sanitaire compliquée.

- Notons une problématique de l'organisation technique du tennis de table B/M à Bordeaux, au regard de la position de la CTN, en retrait de l'organisation technique relatif à un désaccord. La décision de la CNAS est restée en faveur du maintien de l'organisation du championnat de tennis de table B/M sous condition et en accord avec l'organisateur.  
Les services nationaux et quelques membres de la CNAS ont été chargés de répertorier et mobiliser des ressources humaines pour garantir la gestion technique du championnat. L'évènement fut toutefois annulé en raison de la situation sanitaire.
- Dans le cadre des décisions d'annulation de l'ensemble des championnats nationaux, conséquence de la situation sanitaire :
  - Les services nationaux ont accompagné et encouragé les organisateurs à se réengager pour l'année suivante en accord avec les organisateurs à venir. Cela s'est fait dans un réel esprit de solidarité et de bienveillance.
  - Les CTNs de cette fin d'année scolaire ont été organisées en visioconférence.

## Carte des CHAMPIONNATS NATIONAUX UGSEL – 2020 –

- Sports collectifs
- Sports individuels



### 4.2.2 Les outils informatiques

La nouvelle stratégie de gestion des applications s'est matérialisée par un ensemble de développements en termes d'ergonomie au service des utilisateurs, tant enseignants que gestionnaires. Tous les développements ont été testés et rendus fonctionnels. La crise sanitaire a limité les utilisations des outils informatiques en situations réelles.

Cependant la stratégie de communication avec les prestataires - nouvelles procédures de communication plus efficaces et plus réactives - ont permis de rétablir un climat de confiance avec ceux-ci. De la même manière, nous avons renforcé la communication et l'accompagnement des gestionnaires sur l'ensemble du réseau.

Les développements sont effectifs et en cours, en cohérence avec les réformes réglementaires annoncées par les commissions techniques nationales, validées par la commission nationale d'animation sportive ainsi que la commission des statuts règlements et litiges.

**Ce qui a été réalisé sur Usport et Ucompetition** : la licence encadrement ; les inscriptions en sports collectifs visant la collecte d'informations utiles à l'organisation des championnats (disparition du Google form existant) ; l'amélioration de la visibilité de la gestion et de l'ergonomie des inscriptions ; la suppression et modification des inscrits en compétition ; la mise en place des conditions générales d'utilisation dans le cadre de la RGPD ; l'amélioration de la visibilité et de la gestion des journées ; l'amélioration des statistiques avec différenciation des participations (inscriptions) et pratiquants ; l'amélioration des tris ; le développement du multi-inscriptions avec gestion des équipes et des relais ; le développement de la natation 2020-2021 avec des fonctionnalités qui seront étendues aux autres sports ; l'amélioration des éditions de PDF.

**Ce qui est en cours** : les sous championnats ; le format de la licence avec intégration des photos et la mention du surclassement par sport (format adopté par la CNAS) ; création d'une « épreuve » Jeune Officiel dans tous les championnats ; le développement du cross et de l'athlétisme ; l'extraction Excel des inscrits disponible avec informations complètes (sport, catégorie, Elite/promo, équipe, ... ).

Dans le cadre du paramétrage de l'interface Ugselnet quant à l'uniformisation des sigles et noms d'association sportive et d'établissement, des propositions ont été validées selon un paramétrage spécifié. Le réseau a été accompagné par les services nationaux dans la mise en œuvre de cette évolution.

### 4.3 Les règlements généraux et les règlements spécifiques

#### 4.3.1 Les règlements généraux

Les règlements généraux ont été ajustés en conformité avec la gestion du HNSS, la gestion du surclassement avec certificat médical, la demande de regroupement des associations sportives, les délais de candidature à l'organisation d'un championnat national et les précisions apportées aux missions des membres de commissions techniques nationales.

Suite à l'annulation de l'attribution des points relatifs au HNSS, un diplôme national UGSEL est créé pour les élèves qui réalisent un podium ou qui accèdent à une certification de jeune officiel de niveau national. Ce diplôme sera à faire valoir par l'étudiant dans le cadre du parcours Sup.

En termes d'implantation, il est acté par la CNAS qu'un organisateur peut mettre en œuvre l'organisation d'un championnat national dans un autre territoire et comité. Une vigilance sera apportée à une précaution politique en termes de communication.

#### 4.3.2 Les règlements spécifiques et les guides de l'organisateur

Suite à l'uniformisation des règlements spécifiques qui a été opérée en 2019, les guides de l'organisateur (anciens cahiers des charges de l'organisation d'un championnat national) ont été proposés par les CTNs. Ils viennent ainsi compléter les outils mis à disposition des organisateurs potentiels de championnats nationaux.

À l'aube de la nouvelle olympiade 2020-2024, l'ensemble des CTNs a réfléchi et proposé, dans le respect de l'échéance fixée au mois de janvier 2020 et quand cela leur semblait nécessaire, des réformes en termes de règlements : en athlétisme, en natation, course d'orientation, escalade, danse, raid.

Dans le cadre de la gestion des qualifications en conformité avec les règlements généraux et spécifiques, nous rappelons que ceux-ci doivent être respectés dans les championnats qualificatifs.

Les comités sont encouragés à utiliser les niveaux district et inter district sur Usport pour avoir plus de liberté en termes d'aménagements particuliers. Enfin, la CNAS incite les comités, territoires et membres de CTN à rappeler les règlements spécifiques sur les temps de championnat.

**L'intégralité des règlements, généraux et spécifiques, ont été validés par la CNAS et la CSRL de juin 2020, conformément à l'article 28 du règlement intérieur.**

**Particularités :**

### **GYMNASTIQUE**

Suite aux problématiques soulevant la discrimination entre filles et garçons, nous observons une évolution, en 3 points majeurs :

- Suppression des finales par appareil en promotionnel. Ces finales ne se dérouleront qu'en Elite (filles et garçons).
- Champ de vérification pour la distinction Promo-Elite selon les classements disponibles sur internet toutes fédérations confondues.
- Fusion des CTN Gymnastique Artistique Filles et garçons à partir de la rentrée 2020.

### **ATHLETISME en salle B/M**

La CNAS a demandé à ce que le Championnat National B/M puisse être accueilli par la grande majorité des salles en France. Il se pose les problèmes des aires de lancer et sauts en longueur.

Des solutions potentielles sont envisagées quant au paramétrage du nombre d'essais, d'une répartition plus équilibrée des choix vers d'autres sauts, du format de durée de championnat.

### **CO et Raid**

Compte tenu des difficultés logistiques relatives à l'organisation de ces championnats, les CTN CO et Raid doivent travailler la problématique et envisager les solutions : réflexion sur l'organisation de la CO ; revisite du guide de l'organisateur ; revisite du format de championnat afin qu'il soit plus accessible aux organisateurs potentiels ; réflexion sur les pratiques enchaînées ; réflexion sur l'alternance des organisations en rapport avec leurs similitudes.

### **Sports collectifs**

Le niveau de compétition qualificatif de « super Territoire » est supprimé. De nouveaux formats de championnats sont proposés par la CTN pour accueillir potentiellement une équipe représentante de chaque territoire sur la finale nationale. En conséquence, des points d'attention sont apportés à la durée des championnats et aux infrastructures nécessaires pour le bon déroulement des compétitions.

#### **4.3.3 Un guide pratique de rentrée**

Un guide pratique de rentrée à l'attention des chefs d'établissements et des enseignants d'EPS (acteurs des AS) est proposé. Il s'agit d'un outil évolutif qui rappelle les procédures et les références aux bulletins officiels relatifs à l'organisation de l'animation sportive au sein d'un établissement affilié à l'Ugsel. Ainsi les missions de chaque acteur au sein d'une association sportive y sont précisées afin d'apporter des réponses aux questions récurrentes.

#### **4.4 Les quotas**

Un nouveau tableau synthétique a été travaillé afin de réunir les quotas de base et supplémentaires dans un même fichier. Ils sont représentés sous forme d'une fiche par Sport afin de gagner en lisibilité et en précision.

Le tableau et les règlements généraux sont redéfinis : « participants » est remplacé par « pratiquants » en cohérence avec les statistiques de Usport.

#### 4.5 La Prévention anti-dopage

En raison de la crise sanitaire Covid et de ses conséquences sur l'organisation de nos championnats, notre partenariat avec l'AFLD n'a pas pu se formaliser en termes d'actions et de prévention auprès de nos jeunes. Cependant notre partenariat reste pérenne et nous espérons concrétiser nos actions sur les prochains championnats ainsi que par les interventions de l'AFLD au sein de notre organisation Forum santé prévention 2021.

#### 4.6 Le Challenge Basket-Ball UGSEL – FFBB – UNSS

En raison de la crise sanitaire Covid et de ses conséquences sur l'organisation de nos championnats, notre partenariat avec la FFBB et l'UNSS n'a pas pu se formaliser. Le Challenge reste une préoccupation quant à son développement sur le réseau. La finale, 9<sup>ème</sup> édition pour les benjamins benjamines et 3<sup>ème</sup> édition pour les minimes, devait se dérouler à Mesnil Saint-Père les 23 et 24 juin 2020. Bien que convaincue de l'intérêt de cette collaboration et de cette proposition, l'Ugssel nationale souhaite lancer une réflexion au sein de sa CNAS et de la CTN Sports Collectifs sur ce partenariat. Nous sommes en réflexion pour la mise en œuvre d'un prochain événement organisé par l'Ugssel.

#### 4.7 Les formations nationales et certifications des Jeunes Officiels

Les stages nationaux de JO se sont déroulés au Creps de Bourges. Les formations nationales ont réuni 176 stagiaires (85 filles et 91 garçons). En raison de l'annulation massive des championnats, seulement 31 Jeunes Officiels ont pu être certifiés au niveau national.

Lieu	Sport	Dates	Effectifs
CREPS de BOURGES	ATHLETISME	16 au 18 octobre 2019	13 filles - 8 garçons
	HANDBALL/ BASKETBALL	28 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2019	HB: 4 filles et 10 garçons BB: 5 filles et 14 garçons
	FOOTBALL/VOLLEYBALL	ANNULÉ	sous effectif
	FUTSAL	ANNULÉ	aucune inscription
	GYMNASTIQUE	31 janvier au 2 février 2020	62 filles et 36 garçons
MARCOUSSIS – Centre de formation Rugby	RUGBY	20 au 23 octobre 2019	1 fille et 23 garçons
<b>TOTAL</b>			<b>176 stagiaires (85 filles et 91 garçons)</b>

#### Des projets en cours :

- Une déclinaison des Jeunes Officiels évoquant une formation de jeunes secouristes «PSC2» orientée sur l'accidentologie en pratiques sportives.  
Le travail est en cours d'élaboration pour que ces Jeunes secouristes accèdent à un diplôme Ugssel certifiant et validé par le ministère.  
L'objectif de formation sera centré et spécialisé sur l'accidentologie en milieu sportif permettant d'acquérir les compétences requises pour les postes de secours sur les championnats.
- Une proposition de délocalisation de certaines formations.
  - Athlétisme : une formation dans un territoire désigné (en fonction des besoins répertoriés) chaque année (formation dispensée en Hauts de France prévue en 2020-2021).
  - Natation : 4 formations d'une journée sur 4 territoires.Une centralisation au CREPS de BOURGES pour les autres sports : GR, Sports collectifs (excepté le rugby qui se déroulera au centre Marcoussis).
- Des formations sur sites de championnats pour le tennis de table, judo, ...
- En raison de la situation sanitaire, de nouveaux formats de formation en distanciel – visioconférence sont proposés notamment en athlétisme. Des formations hybrides sont envisagées, notamment en sports collectifs.

Les CTNs travaillent régulièrement sur les modalités de formation et certification des JO afin de valoriser cette fonction au sein des pratiques.

#### 4.8 Le Haut Niveau du Sport Scolaire (HNSS)

Ce sont 358 jeunes qui accèdent aux podiums durant nos 6 championnats nationaux et qui bénéficient des diplômes Ugsel à faire valoir dans leur parcours.

#### 4.9 Les jeux de la FISEC

En conséquence de la crise sanitaire internationale, les jeux FISEC 2020 ont été annulés par le bureau FISEC.

Étaient prévues en termes d'inscriptions pour la France :

- Athlétisme ; natation ; basket-ball garçons ; handball garçons ; volley-ball filles ; futsal garçons ; badminton
- 10 jeunes officiels répartis dans les différents sports engagés
- Un total de 82 sportifs et JO pour l'Ugsel.

La FSCF se joignait à l'Ugsel avec 48 sportifs.

La stratégie de préparation des jeux 2023, accueillis par la France, est rappelée.

- 2020 - 2021 : appel à candidature d'une ville ou d'un comité accueillant, l'organisation étant sous la responsabilité du national.
- 2021 – 2022 - 2023 : constitution d'un comité de pilotage et de commissions sportives, éducatives et logistiques composées de membres des commissions nationales permanentes, des membres de CTN et d'organisateur.

#### 4.10 L'inclusion sur les championnats nationaux

L'UGSEL est très engagée dans les réflexions et thématiques portant sur les différences, l'égalité des chances, la discrimination. Ainsi, le concept d'inclusion, notamment des jeunes en situation de handicap prend tout son sens dans les valeurs éducatives portées par notre fédération au titre du développement intégral de la personne. Certains championnats ont concrétisé, en 2019, nos intentions éducatives dans leur mise en œuvre et l'organisation de certains nationaux.

L'Ugsel entend ainsi promouvoir spécifiquement des offres inclusives permettant aux personnes avec et sans handicap de partager des activités physiques et sportives ensemble. Notre fédération sportive scolaire s'engage pour le sport inclusif aux côtés d'autres acteurs du sport fédéral.

En lien avec le groupe dynamique sportive inclusive, il s'agit donc de promouvoir le sport inclusif par :

- L'adaptation de nos compétitions et championnats pour accueillir chacun dans sa différence,
- L'adaptation des règlements aux jeunes en situation de handicaps cognitifs (ULIS),
- La mise en œuvre d'autres propositions sportives permettant la mixité des personnes telles que l'organisation de challenges inclusifs,
- La réflexion sur un parcours « challenge inclusif 2.24 » multisport,
- La formation des enseignants pour la prise en charge des élèves en situation d'handicap en association avec la FFH et/ou la FFSA.

#### 4.11 Fonctionnement de la CNAS

- Une campagne de recrutement des CTNs pour l'olympiade 2020 2024 : les membres existants de CTN ont été consultés pour recueillir leur position et réengagement éventuel quant à la nouvelle olympiade. Après échanges avec les comités et territoires (art 40 des statuts), les listes ont été officialisées au cours du mois de septembre 2020.

La CNAS a validé les listes proposées et pré-validées par les comités et territoires en date du 25 septembre 2020.

L'organisation des CTNs se fera comme suit :

- 1 réunion par an en présentiel centralisée sur Paris ou délocalisée à la rencontre d'organisateur potentiels.
- 1 ou plusieurs réunions en visioconférence par an.

Dans le contexte de la pandémie, l'ensemble des réunions se sont déroulées en visioconférence.

- En termes d'adaptation de nos pratiques dans le contexte de crise sanitaire, la CNAS et les services nationaux en collaboration avec les CTNs, sont en réflexion quant aux propositions des championnats et d'animation sportive. Les protocoles sanitaires ainsi qu'une charte d'engagement sont en cours d'élaboration pour le début de l'année scolaire 2020-2021. Des propositions en termes de Challenges à finalité nationale, réalisables au sein des établissements pourraient éventuellement émerger.
- Quelques idées d'évolution vers les pratiques de e-sport sont en réflexion : se pose la question des « générations écran » au jour où la fédération de cardiologie évoque les conséquences de la sédentarité.
- Des décisions ont été prises en faveur des organisateurs par l'adoption des nouvelles prises en charge des frais de jury par le national et l'augmentation des droits d'engagement ainsi que des forfaits d'hébergement.
- La nécessité de la présence d'un membre de la CNAS sur les championnats nationaux est actée. Ce champ d'information devra apparaître dans les circulaires. Les membres de la CNAS pourront se positionner selon le lieu géographique des championnats organisés sur leur territoire.
- Dans le cadre du développement durable et de la transition écologique et en cohérence avec la circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019- NOR MENE1924799C, nous confirmons notre intention et volonté d'avancer sur les championnats Ugsel.
- Un groupe de travail relatif au calendrier national est mis en place, ayant pour enjeu l'élaboration d'un calendrier « fluide » conditionné par l'alternance des activités, les contraintes scolaires et les coûts financiers.

L'objectif étant de « désengorger » le mois de mai en fluidifiant l'ensemble du calendrier relatif aux 57 championnats nationaux organisés annuellement et en prenant en compte l'organisation du baccalauréat (épreuves du E3C).

Une stratégie progressive par la mise en place graduelle sur les deux premières années de l'olympiade, en collaboration avec les CTNs.

## 5 LA FORMATION

La crise sanitaire que nous traversons actuellement a stoppé brutalement les activités de formation depuis le début du mois de mars dernier.

Sur les 78 formations prévues, seules 42 d'entre elles ont pu être réalisées, sans compter les formations qui sont envisagées en cours d'année pour répondre aux attentes des établissements scolaires et qui n'ont bien sûr pas vu le jour.

### 5.1 Bilan des formations nationales : un bilan positif malgré tout

FORMATIONS	Nombre de formations	Total participants
Formations en EPS 1er degré	13	157
Formations en prévention des comportements à risque	15	168
Formations aux premiers secours	14	165
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>490</b>

Malgré l'interruption de toutes activités de formation durant la période de confinement, nous constatons cependant un bilan positif en raison du déploiement de nos formations dans les domaines de l'EPS en 1<sup>er</sup> degré et de l'éducation à la santé avec les formations en prévention des comportements à risque :

- **100% d'augmentation des formations en 1<sup>er</sup> degré**
- **25% d'augmentation des formations en prévention des comportements à risque**

Quant aux formations aux premiers secours, leur forte baisse s'explique d'une part par le fait que nous ne venons plus en aide des territoires qui bénéficient désormais d'un réseau de formateurs suffisant pour dispenser eux-mêmes ces formations et d'autre part parce que certaines formations de formateurs (budget national) n'ont pu avoir lieu.

**Concernant les taux de participation** aux formations, si nous constatons une baisse dans le domaine des premiers secours, nous enregistrons une augmentation, respectivement de plus **de 40% en EPS 1<sup>er</sup> degré** et **20 % en prévention des comportements à risque**.

Cette progression très significative peut s'expliquer pour les raisons suivantes :

1. Une première ouverture de formations de formateurs de formateurs dans ces domaines, ce qui nous permet de déployer ces offres de formation sur l'ensemble du territoire.
2. Le retour des questionnaires de satisfaction qui témoignent de l'intérêt que portent les stagiaires à ces formations qui sont concrètes et durant lesquelles ils utilisent des outils pédagogiques adaptés à leurs élèves, ce qui les rend opérationnels dès la fin de la session.

Questions	Moyenne des réponses
Avez-vous trouvé satisfaisante la démarche pédagogique proposée par l'Ugsel (apport de connaissances et mises en situation) ?	4,62 / 5
Avez-vous trouvé satisfaisante l'intervention pédagogique du formateur Ugsel (écoute, remédiation, posture) ?	4,88 / 5
Êtes-vous satisfait des contenus de formation proposés et des ressources mises à votre disposition ?	4,33 / 5

Nous comptons aujourd'hui sur un **total de 92 formateurs de formateurs** :

- **14 formateurs de formateurs en 1<sup>er</sup> degré**
- **15 formateurs de formateurs en prévention des comportements à risque**
- **63 formateurs de formateurs en premiers secours**

### 5.1.1 Les formations en EPS en 1<sup>er</sup> degré

13 formations ont pu se dérouler avant le confinement.

4 formations initiales\* d'enseignants à partir des thématiques suivantes :

- **La formation en « disponibilité corporelle » a pour objectif :**
  1. Mettre en œuvre des situations pour apprendre à se relaxer et favoriser bien-être et disponibilité des élèves.
  2. Identifier les états corporels des élèves à différents moments de la journée afin de leur proposer des pratiques corporelles pour les aider à se rendre disponibles aux apprentissages.
- **La formation « concevoir un projet danse » a pour objectif :**

S'inscrire dans une dynamique de projet interdisciplinaire en privilégiant plusieurs entrées en vue d'une représentation.
- **La formation « Motricité et citoyenneté » a pour objectif :**

Contribuer à la mise en œuvre de situations d'apprentissage garantissant la construction de conquêtes motrices et le développement de qualités humaines relationnelles.
- **La formation « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » a pour objectif d'accompagner les enseignants dans la construction :**
  1. D'une EPS permettant de réelles transformations motrices dans les 4 objectifs d'apprentissage.
  2. D'une EPS pour tous par la pédagogie différenciée.
  3. D'une EPS pour tous par la pédagogie du sens s'appuyant sur l'interdisciplinarité.
  4. D'une motricité « au service » des autres domaines d'apprentissage.
  5. D'une motricité au cœur de projets interdisciplinaires : spectacle et rencontre sportive.

EPS 1 <sup>er</sup> degré Formation initiale d'enseignant	Nombre de formations	Total participants
"Disponibilité corporelle"	6	81
"Concevoir un projet danse"	3	25
"Motricité et citoyenneté"	2	18
« Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique »	1	18
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>142</b>

EPS 1 <sup>er</sup> degré Formation initiale de formateur de formateurs	Nombre de formations	Total participants
FI FDF "Disponibilité corporelle"	1	13

- **La formation de formateur de formateurs en « disponibilité corporelle » a pour objectif :**

Acquérir des compétences et connaissances de formateur de formateurs Ugsel pour dispenser des formations de formateurs.

Développer une méthodologie et des pratiques corporelles, relatives à l'activité physique qui contribuent au bien-être, promeuvent la santé et favorisent un bon climat scolaire.

\* La certification Qualiopi nous engage dans un processus de suivi des personnels formés par l'Ugsel. Ce suivi s'exercera à partir d'apports de connaissances et d'actualisation des compétences dans le cadre d'un dispositif de formation continue.

### 5.1.2 Les formations en prévention des comportements à risque.

Dans la continuité des années précédentes, nos formations sont désormais proposées dans tous les territoires et comme pour les autres thématiques, le déploiement des formations passe nécessairement par le recrutement de formateurs de formateurs.

**Les objectifs des formations initiales de formateurs sont les suivants :**

- En école, sensibiliser les élèves aux risques liés à l'usage abusif du numérique (jeux vidéo, réseaux sociaux, écrans)
- En collège et lycée, sensibiliser les élèves aux risques liés à l'usage abusif du numérique (jeux vidéo, réseaux sociaux, écrans) et à la consommation de tabac, d'alcool et de produits psychoactifs.

Formation initiale de <u>formateur</u> en prévention des comportements à risque	Nombre de formations	Total participants
Professeurs des écoles	3	34
Personnels de collège et de lycée (Enseignants et personnels éducatifs)	10	120
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>154</b>

**Les objectifs des formations initiales de formateurs de formateurs sont les suivants :**

- Obtenir l'attestation de formateur de formateurs Ugsel en prévention des comportements à risque.
- Acquérir les compétences et connaissances de formateur de formateurs pour encadrer une formation de formateur en prévention des comportements à risque.

Si les contenus de formation sont différents entre 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré, la démarche pédagogique est identique et s'appuie sur des apports de connaissances, des mises en situations et des analyses de pratiques.

Formation initiale de <u>formateur de formateurs</u> en prévention des comportements à risque	Nombre de formations	Total participants
Professeurs des écoles	1	8
Personnels de collège et de lycée (Enseignants et personnels éducatifs)	1	6
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

### 5.1.3 Les formations aux premiers secours

Ce sont les formations aux premiers secours qui ont été fortement pénalisées par la pandémie COVID19.

De 49 **formations pour adultes** en 2018-2019, nous sommes passés à 14 formations cette année, soit **une baisse de 70%**. De même, les formations PSC 1 élèves ont enregistré **une chute de 33%**.

Le bilan chiffré est le suivant :

- **36 697** diplômes PSC 1 délivrés
- **69** agréments préfectoraux (chiffre stable)
- **1 651** formateurs à jour de leur formation continue en 2019-2020

FORMATIONS	Nombre de formations	Total participants
PSC1 *	1	10
Formation initiale de formateur « GQS »	1	10
Formation initiale de formateur « PSC »	6	87
Formation d'intégration de formateurs extérieurs	1	9
Formation initiale de FDF CEAF	1	13
Formation continue de FDF	4	36
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>165</b>

\* L'Ugsl nationale ne fait plus de formation PSC 1, hormis celles demandées par la FNOGEC pour les jeunes du service civique.

#### Légende :

PSC : prévention et secours civiques

GQS : Gestes qui sauvent

FDF : formateur de formateurs

CEAF : conception et encadrement d'une action de formation

L'Ugsl nationale a renouvelé son agrément ministériel pour les formations PSC 1. Outre l'actualisation du document, il est désormais proposé une 3<sup>ème</sup> option pour enseigner le PSC 1 : l'apport de connaissances pourra désormais se faire en formation ouverte à distance « FOAD ».

Cette possibilité permet de diminuer le temps de formation en présentiel qui, cependant, ne devra pas être inférieur à 4h, au lieu de 7h. A cette fin, l'Ugsl nationale a signé une convention de partenariat avec la société « Salvum », agréée par le ministère de l'intérieur, qui, à la demande, accompagnera directement les formateurs des établissements scolaires. L'Ugsl nationale n'interviendra pas dans le relationnel « Salvum-établissement scolaire ». Il appartient donc aux Chefs d'établissement de contacter cette société pour obtenir des devis.

## 5.2 La CNF

Cette commission se réunit 3 fois dans l'année pour :

1. Dresser un bilan des actions de formation par territoire.
2. Programmer le plan de formation de l'année suivante.
3. Réfléchir à la mise en place de groupes de travail chargés d'innover ou de poursuivre le travail d'ingénierie de formation relatif aux thématiques déjà définies.

### Bilan des formations territoriales 2019-2020

Comme pour les formations nationales, les formations territoriales ont subi une baisse de 35% en raison de la crise sanitaire, comparativement à l'année passée.

FORMATIONS	Nombre de formations	Total participants
Formations EPS en 1 <sup>er</sup> degré	6	85
Formations EPS en 2 <sup>nd</sup> degré	41	77
Formation santé bien-être	12	157
Formations aux premiers secours	264	2310
<b>TOTAL FORMATIONS</b>	<b>323</b>	<b>3129</b>

## **Groupes de travail de la CNF**

3 groupes de travail sont actuellement opérationnels :

1. L'EPS en 1<sup>er</sup> degré
2. Les premiers secours
3. Les comportements à risque

Avec la certification Qualiopi, les groupes de travail en 1<sup>er</sup> degré et en prévention des comportements à risque se sont consacrés à la rédaction des référentiels de formation et l'actualisation des documents pédagogiques. Un travail d'ingénierie de formation concernant la prévention de la violence, du harcèlement, du cyber harcèlement a également été réalisé pour répondre à certaines demandes.

### **5.3 Le groupe « Etat de forme »**

Un groupe de travail s'était constitué les années précédentes pour sensibiliser les enseignants sur « l'état de forme » des élèves, constaté en baisse à partir d'expériences analysées par des scientifiques. La période COVID n'a bien sûr pas amélioré la situation et a mis en avant la nécessité de renforcer l'activité physique des élèves pour leur permettre d'affronter au mieux les difficultés de la vie courante et d'améliorer leur système immunitaire.

Le projet élaboré et présenté par le groupe de travail lors de la réunion des commissions nationales permanentes (CNP) se déroulera en 4 étapes en 2020-2021, à défaut d'avoir pu être mis en œuvre cette année :

**Etape 1** : Faire un 1<sup>er</sup> état des lieux de l'état de forme des élèves à un instant t.

**Etape 2** : Proposer des outils pédagogiques pour développer les qualités physiques ciblées. Fiches techniques et vidéo d'accompagnement seront fournis aux enseignants pour faire progresser leurs élèves.

**Etape 3** : Faire un 2<sup>ème</sup> état des lieux de l'état de forme des élèves à un instant t'.

**Etape 4** : Généraliser la démarche au plan national.

**Les élèves concernés** : Cycle 3

**Les territoires engagés** : Bretagne, Grand-Est, Hauts de France, Normandie, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.

**Les partenaires associés au projet** :

- La FFA avec son application Diagnoform qui permet d'enregistrer les performances des élèves lors de 5 tests différents : Force - Vitesse - Endurance – Coordination – Souplesse.
- Un chercheur du CHRU de Lille qui enregistrera au moyen « d'accéléromètres » le temps d'activité physique des élèves sur plusieurs jours. Cette expérience sera menée auprès d'un public d'élèves de la région de Lille.

### **5.4 L'application UFormation**

Deux nouvelles formations sont maintenant opérationnelles dans UFormation :

- La formation aux gestes qui sauvent (GQS). Cette formation est dispensée aux élèves de CM 2 par les professeurs des écoles qui pourront, en autonomie dans l'application, éditer et délivrer à leurs élèves les attestations de formation aux GQS.
- La formation continue des formateurs en PSC (FC F PSC).

Tant attendue par les formateurs de formateurs, l'application permettra désormais de traiter plus de 150 formations continues par an et d'éditer également en autonomie les attestations officiels des formateurs PSC.

### 5.5 Les outils de communication

Destinés aux territoires qui en feront la demande, l'Ugsel nationale propose des affiches correspondant aux formations proposées. Toutes ces affiches sont gratuites et à disposition des territoires sur commande auprès du service formation de l'Ugsel.

Seul le kakémono « les formations aux premiers secours » présentant le continuum de formation Ugsel est au tarif de 100 €.

Disponibilité corporelle  
40 x 60



Les premiers secours affiche (60 x 80) ou Kakémono (2m x 60)



Formation de formateur aux GQS  
60 X 80



Apprendre à porter secours  
60 X 80



### Formations « intra » pour les Chefs d'établissement du 1<sup>er</sup> degré

